
PRIME DIVIDEND CORP.

RAPPORT SEMESTRIEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

30 NOVEMBRE 2019

Nous vous présentons le rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds pour l'exercice close le 30 novembre 2019. Ce document présente les principales données financières, mais non les états financiers complets de la Société. Les états financiers semestriels et les notes annexes sont joints à ce rapport.

Les investisseurs peuvent également obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration de la Société, du dossier de vote par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille en consultant notre site Web (www.prime dividend.com) ou en communiquant avec nous par écrit, à l'adresse suivante : Investor Relations, 200 Front Street West, Suite 2510, Toronto (Ontario) M5V 3K2.

Ces rapports peuvent être consultés et téléchargés à partir du site Web de la Société (www.prime dividend.com) ou de SEDAR (www.sedar.com).

OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE PLACEMENT

La Société investit principalement dans un portefeuille d'actions ordinaires comprenant les sociétés canadiennes suivantes, qui versent des dividendes :

Banques	Compagnies d'assurance vie
Banque de Montréal	Great-West Lifeco Inc.
La Banque de Nouvelle-Écosse	Société Financière Manuvie
Banque Canadienne Impériale de Commerce	Financière Sun Life inc.
Banque Nationale du Canada	
Banque Royale du Canada	
La Banque Toronto-Dominion	

Sociétés de gestion de placements	Services aux collectivités et autres
La Société de Gestion AGF Limitée	BCE Inc.
CI Financial Corp.	Corporation Financière Power
Société financière IGM Inc.	Corporation TC Énergie
	Groupe TMX Inc.
	TransAlta Corporation

La Société peut également investir jusqu'à 20 % de sa valeur liquidative dans des actions de sociétés de services financiers et de services aux collectivités du Canada ou des États-Unis autres que les principaux placements indiqués précédemment. En complément des dividendes reçus sur le portefeuille, et afin de réduire les risques, la Société vend à l'occasion des options d'achat couvertes sur la totalité ou sur une partie des actions ordinaires du portefeuille.

La Société offre deux types d'actions :

Actions privilégiées

Les objectifs de placement concernant les actions privilégiées sont les suivants :

1. depuis le 1^{er} décembre 2018, verser aux porteurs des dividendes mensuels privilégiés cumulatifs à taux variable, à un taux annuel correspondant au taux préférentiel canadien majoré de 2,35 %, sous réserve d'un minimum de 5 % et d'un maximum de 8 %, sur le prix de rachat de 10 \$ des actions privilégiées (auparavant, verser aux porteurs des dividendes mensuels privilégiés cumulatifs à taux variable, en espèces, à un taux annuel correspondant au taux préférentiel canadien majoré de 0,75 %, sous réserve d'un minimum de 5 % et d'un maximum de 7 %, sur le prix de rachat de 10 \$ des actions privilégiées);
2. verser aux porteurs le prix de rachat de 10 \$ vers la date de dissolution fixée au 1^{er} décembre 2023 (date pouvant être reportée par tranches de cinq ans).

Actions de catégorie A

Les objectifs de placement concernant les actions de catégorie A sont les suivants :

1. verser aux porteurs des distributions mensuelles en espèces à un taux cible annualisé de 10 % basé sur le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions de catégorie A sur les cinq derniers jours de bourse du mois précédent; pour que des distributions mensuelles puissent être déclarées, il faut que la valeur liquidative par unité demeure supérieure à 15 \$;
2. rembourser aux porteurs le prix d'émission initial (15 \$) de ces actions à la date de dissolution de la Société.

RISQUE

Les risques liés au placement dans les titres de la Société restent tels qu'ils ont été décrits dans la notice annuelle du 25 février 2020. En outre, la note 5 des états financiers annuels (« Gestion du risque lié aux instruments financiers ») contient des renseignements sur les types de risques spécifiques associés aux placements financiers de la Société.

RÉSULTATS

Les marchés des actions nord-américains ont fortement rebondi après avoir atteint un creux inédit depuis plusieurs années le 24 décembre 2018, la Réserve fédérale américaine et la Banque du Canada ayant modifié leur politique monétaire en janvier 2019 et mis en place des mesures accommodantes pendant le reste de l'année. Après avoir haussé les taux d'intérêt pendant trois ans, la Réserve fédérale américaine les a baissés à trois reprises pendant l'année et a ajouté d'autres incitatifs monétaires importants dans les derniers mois. La Banque du Canada a, quant à elle, agi de façon plus modérée en laissant les taux d'intérêt inchangés tout au long de l'année. Cette conjoncture a soutenu la hausse considérable des actions. Par ailleurs, la plupart des investisseurs s'attendaient à ce que les conflits commerciaux, notamment celui entre les États-Unis et la Chine, s'apaisent. La croissance économique au Canada et aux États-Unis a été favorisée par la vigueur du marché de l'emploi, les dépenses de consommation élevées et la stabilité du marché de l'immobilier résidentiel.

Les principales sociétés détenues dans le portefeuille font toujours partie des sociétés de l'indice S&P/TSX 60 qui versent le plus de dividendes, et la plupart d'entre elles affichent une croissance continue des dividendes; ces placements devraient donc demeurer relativement intéressants compte tenu du contexte de faiblesse des taux d'intérêt.

L'actif net par unité (composée d'une action privilégiée et d'une action de catégorie A) s'est établi à 17,42 \$ au 30 novembre 2019 à la suite du versement d'une distribution combinée de 1,28 \$ aux deux catégories d'actions. Des distributions combinées de 18,65 \$ ont été versées depuis l'établissement.

En vertu du droit de rachat spécial lié au report de sa date de dissolution, la Société a racheté 24 200 actions de catégorie A et 248 306 actions privilégiées, pour respectivement 126 324 \$ et 2 483 060 \$, le 17 décembre 2018. Afin de rétablir un nombre d'actions en circulation égal pour chaque catégorie, les actions de catégorie A ont été regroupées selon un ratio de 0,8083023968 action post-regroupement pour 1 action en circulation auparavant.

Parallèlement au report de sa date de dissolution, la Société a modifié, à effet du 1^{er} décembre 2018, le taux des dividendes mensuels privilégiés cumulatifs à taux variable versés aux porteurs d'actions privilégiées, afin qu'il corresponde au taux préférentiel annuel canadien courant majoré de 2,35 %. Le taux annuel minimum demeure à 5,0 %, mais le taux annuel maximum a augmenté de 7 % à 8 %, selon le prix de rachat de 10 \$.

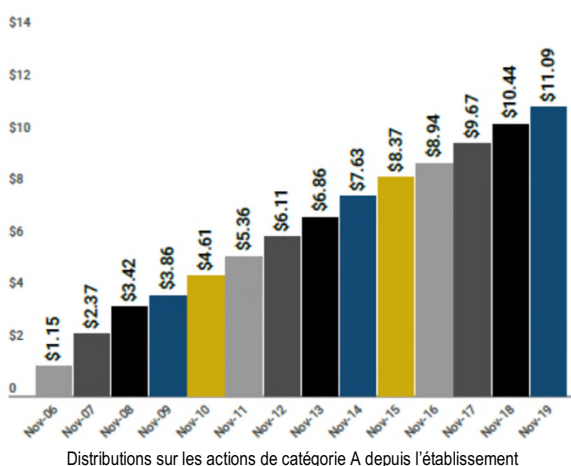
La Société peut, à son gré, reporter sa date de dissolution par tranches de cinq ans. Le cas échéant, les porteurs bénéficieront d'un droit de rachat spécial de leurs actions.

À la clôture de l'exercice, l'actif net de la Société s'élevait à 16,5 M\$.

Le programme de vente d'options d'achat couvertes a continué d'offrir un revenu supplémentaire et un complément aux revenus de dividendes du portefeuille.

Actions de catégorie A – Distributions

Les distributions mensuelles en espèces sont actuellement à un taux cible annualisé de 10 %, calculé sur le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions de catégorie A sur les cinq derniers jours de bourse du mois précédent. Pour que des distributions mensuelles puissent être versées, il faut que la valeur liquidative par unité demeure supérieure à 15 \$. Le total des distributions versées au cours de l'exercice est de 0,6534 \$ par action de catégorie A au taux cible.

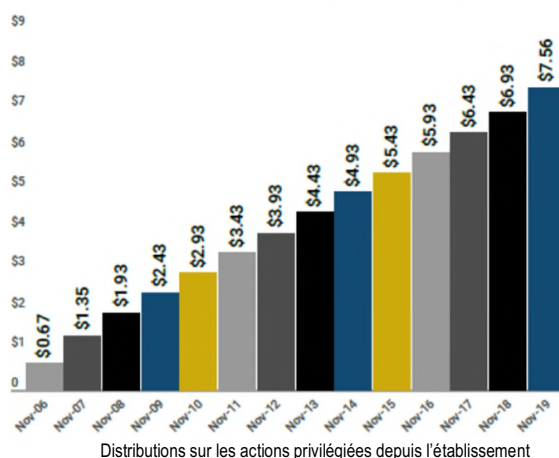


11.09

Cumul des distributions versées sur les actions de catégorie A depuis l'établissement

Actions privilégiées – Distributions

Depuis le 1^{er} décembre 2018, les porteurs d'actions privilégiées ont droit à des dividendes mensuels privilégiés cumulatifs à taux variable, à un taux annuel correspondant au taux préférentiel canadien majoré de 2,35 %, sous réserve d'un minimum de 5 % et d'un maximum de 8 %, sur le prix de rachat de 10 \$. Auparavant, les porteurs d'actions privilégiées étaient en droit de recevoir des dividendes préférentiels mensuels cumulatifs en espèces à un taux variable établi en fonction du taux préférentiel canadien majoré de 0,75 % sur le prix de rachat de 10 \$. Le taux annuel minimum était de 5,0 % et le maximum de 7,0 %, sur le prix de rachat de 10 \$. Le total des distributions versées au cours de l'exercice est de 0,6300 \$ par action privilégiée.



7.56

Cumul des distributions versées sur les actions privilégiées depuis l'établissement

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

En vertu du droit de rachat spécial lié au report de sa date de dissolution, la Société a racheté 24 200 actions de catégorie A et 248 306 actions privilégiées, pour respectivement 126 324 \$ et 2 483 060 \$, le 17 décembre 2018. Afin de rétablir un nombre d'actions en circulation égal pour chaque catégorie, les actions de catégorie A ont été regroupées selon un ratio de 0,8083023968 action post-regroupement pour 1 action en circulation auparavant.

OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Quadravest Capital Management Inc. (« Quadravest »), à titre de gestionnaire de portefeuille et de gestionnaire, reçoit des frais de gestion de la Société selon les conditions décrites à la rubrique « Frais de gestion » ci-après.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES

Les tableaux suivants présentent les principales données financières relatives à la Société et ont pour objet d'aider le lecteur à comprendre les résultats financiers pour les cinq derniers exercices. Les renseignements proviennent des états financiers semestriels de la Société, ainsi que des états financiers annuels audités d'exercices antérieurs. Les informations figurant dans ce tableau sont présentées conformément au Règlement 81-106 et, par conséquent, ne servent pas à établir une continuité entre l'actif net par unité à l'ouverture et à la clôture.

Actif net par unité de la Société

	Exercices clos les 30 novembre Avant le regroupement des actions de catégorie A ⁴⁾				
	2019	2018	2017	2016	2015
Actif net par unité à l'ouverture de l'exercice ¹⁾	15,22	17,75	17,15	16,39	18,73
Augmentation (diminution) liée aux activités					
Total des revenus	0,68	0,67	0,66	0,69	0,68
Total des charges	(0,41)	(0,38)	(0,36)	(0,32)	(0,33)
Gains (pertes) réalisés de l'exercice	0,35	0,25	0,90	0,14	0,14
Gains (pertes) latents de l'exercice	1,63	(1,81)	0,65	1,30	(1,59)
Total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités ²⁾	2,25	(1,27)	1,85	1,81	(1,10)
Distributions ³⁾					
Dividendes canadiens	(1,28)	(1,26)	(1,24)	(1,07)	(1,24)
Total des distributions annuelles	(1,28)	(1,26)	(1,24)	(1,07)	(1,24)
Actif net par unité à la clôture de l'exercice	17,42	15,22	17,75	17,15	16,39
Actif net par action privilégiée	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
Actif net par action de catégorie A	7,42	5,22	7,75	7,15	6,39
Actif net par unité à la clôture de l'exercice	17,42	15,22	17,75	17,15	16,39

- 1) L'actif net par unité correspond à l'écart entre la valeur totale des actifs de la Société et la valeur totale de ses passifs, compte non tenu des actions privilégiées et de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A, à la date d'évaluation, divisé par le nombre d'unités en circulation à ce moment.
- 2) Le total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités est calculé avant le versement des distributions sur les actions privilégiées et les actions de catégorie A et est fonction du nombre moyen pondéré d'unités en circulation au cours de l'exercice.
- 3) Les distributions sur les actions privilégiées et les actions de catégorie A sont établies, pour l'exercice, en fonction du nombre d'actions privilégiées et d'actions de catégorie A en circulation à la date de clôture des registres au moment de chaque distribution, et sont versées en espèces. Le statut des distributions est fonction du traitement fiscal dont bénéficient les investisseurs.
- 4) En raison du regroupement des actions de catégorie A selon un ratio de 0,8083023968 pour 1 après le paiement du droit de rachat spécial le 17 décembre 2018, en lien avec le report de la date de dissolution de la Société, les résultats des exercices précédents ne peuvent être utilisés aux fins de comparaison avec les résultats au 30 novembre 2019.

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES (EN FONCTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE)

	Exercices clos les 30 novembre				
	2019	2018	2017	2016	2015
Valeur liquidative (en millions) ¹⁾	16,5 \$	18,2 \$	21,2 \$	22,5 \$	22,3 \$
Nombre d'unités en circulation	944 954	1 193 260	1 193 260	1 313 595	1 359 860
Ratio des frais de gestion de base ²⁾	2,44 %	2,28 %	2,03 %	1,96 %	1,93 %
Ratio des frais de gestion par action de catégorie A ³⁾	15,52 %	13,52 %	11,53 %	13,42 %	11,69 %
Taux de rotation du portefeuille ⁴⁾	7,8 %	0,0 %	11,5 %	7,5 %	1,3 %
Ratio des frais d'opérations ⁵⁾	0,05 %	0,02 %	0,04 %	0,04 %	0,01 %
Cours de clôture (TSX) :					
Actions privilégiées	10,62 \$	10,10 \$	10,30 \$	10,20 \$	10,16 \$
Cours de clôture (TSX) :					
Actions de catégorie A	7,50 \$	6,14 \$	8,02 \$	6,52 \$	6,19 \$

1) Données arrêtées au 30 novembre.

2) Un ratio des frais de gestion de base distinct est présenté afin de refléter les charges d'exploitation normales de la Société, en excluant toute charge non récurrente liée à un placement. Le ratio des frais de gestion est établi en fonction du total des charges pour l'exercice en question et exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne de l'exercice.

3) Le ratio des frais de gestion pour les actions de catégorie A est calculé conformément aux exigences du Règlement 81-106. Selon ce règlement, toutes les sociétés à actions scindées doivent établir un ratio des frais en affectant toutes les charges d'exploitation de la Société, toutes les distributions versées sur les actions privilégiées et tous les frais d'émission aux actions de catégorie A et présenter ce ratio sous forme de pourcentage annualisé de l'actif net applicable uniquement aux actions de catégorie A pour l'exercice. Le ratio des frais de gestion par action de catégorie A ne doit pas être interprété comme le rendement requis nécessaire à la Société ou aux actions de catégorie A pour couvrir les charges d'exploitation de la Société. Ce calcul est fondé uniquement sur une partie de l'actif de la Société alors que la Société se sert de la totalité de son actif pour générer des rendements de placement. La direction est d'avis que le ratio des frais de gestion de base par unité présenté dans le tableau ci-dessus est le ratio le plus représentatif pour évaluer l'efficacité de l'administration de la Société, pour faire des comparaisons avec les ratios des frais des différents fonds communs de placement ou pour établir les rendements minimaux nécessaires à la Société pour obtenir une croissance de la valeur liquidative par unité.

4) Le taux de rotation du portefeuille de la Société indique le degré d'intervention de Quadravest. Un taux de rotation de 100 % signifie que la Société achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. La Société utilise une stratégie de vente d'options d'achat couvertes. De ce fait, le taux de rotation du portefeuille peut être plus élevé que celui des fonds communs de placement ordinaires. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'un exercice, plus les frais d'opérations payables par la Société sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement de la Société.

5) Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions de courtage et des autres coûts de transactions exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne au cours de l'exercice.

FRAIS DE GESTION

Selon la convention de gestion de portefeuille, Quadravest a droit à des frais de gestion de base payables à terme échu, à un taux annuel de 0,65 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation. De plus, Quadravest a droit à des primes de rendement sous réserve de la réalisation de certains niveaux de rendement total préétablis.

Selon la convention de gestion, Quadravest a droit à des frais d'administration payables mensuellement à terme échu, à un taux annuel de 0,20 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation, ainsi qu'à un montant correspondant aux frais de service payables aux courtiers à l'égard des actions de catégorie A, dont le taux est de 0,50 % par an. Aucuns frais de service ne sont payés pour un trimestre civil s'il n'y a pas versement de dividendes réguliers aux porteurs d'actions de catégorie A chaque mois de ce trimestre.

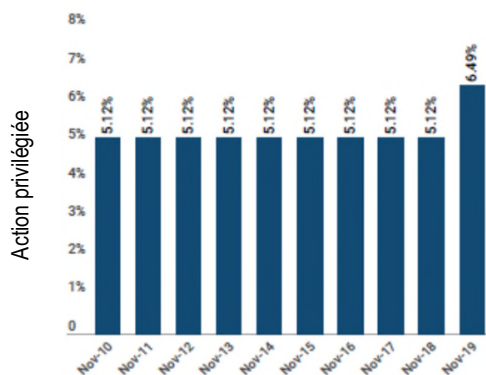
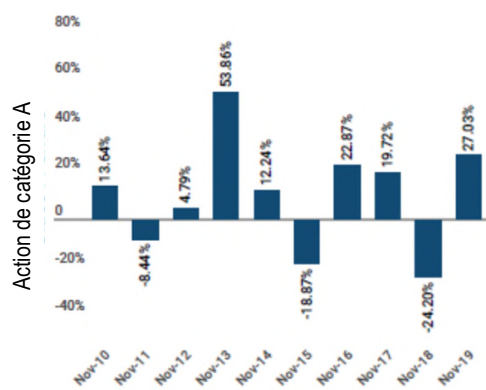
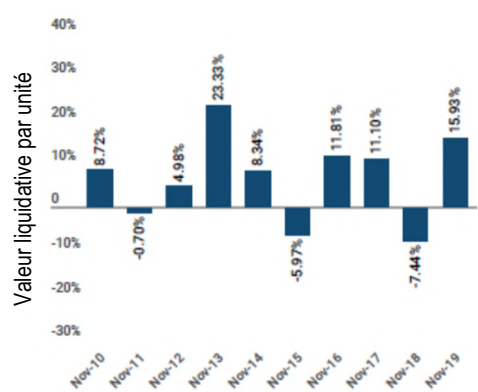
Les frais de gestion de base ont été utilisés par Quadravest pour couvrir les coûts liés à l'analyse des placements, à la prise de décisions de placement et à la conclusion d'ententes de courtage pour l'achat et la vente de titres, notamment dans le cadre du programme de vente d'options d'achat couvertes. Les frais d'administration ont couvert les services administratifs requis par la Société, notamment en matière d'exploitation, de comptabilité générale, de communication avec les porteurs d'actions et de communication de l'information réglementaire.

RENDEMENT PASSÉ

Rendement annuel

Les graphiques à barres qui suivent présentent le rendement passé 1) selon la valeur liquidative par unité, 2) des actions privilégiées selon la valeur liquidative, et 3) des actions de catégorie A selon la valeur liquidative pour chacun des dix derniers exercices. Chaque barre des graphiques représente, en pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse d'une unité, d'une action privilégiée ou d'une action de catégorie A au cours de l'exercice. Voici quelques points à noter au sujet des graphiques ci-dessous :

- L'information sur le rendement suppose que toutes les distributions en espèces versées par la Société au cours des exercices présentés ont été réinvesties dans des titres de la Société;
- L'information sur le rendement ne tient pas compte des ventes, des rachats, des distributions et des autres charges facultatives qui auraient entraîné une diminution du rendement ou de la performance;
- Le rendement passé de la Société n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.



- Les rendements par unité et par action de catégorie A pour la période close le 30 novembre 2019 reflètent le classement des actions de catégorie A le 21 décembre 2018.

RENDEMENT ANNUEL COMPOSÉ

Le tableau suivant présente le rendement annuel composé de la Société pour chacune des périodes de un an, de trois ans et de cinq ans closes le 30 novembre 2019 et depuis l'établissement :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis l'établis- sement
Prime Dividend Corp. – Unité	15,93 %	6,04 %	4,62 %	6,62 %	4,64 %
Prime Dividend Corp. – Action privilégiée	6,49 %	5,57 %	5,39 %	5,25 %	5,52 %
Prime Dividend Corp. – Action de catégorie A	27,03 %	4,85 %	2,82 %	8,03 %	3,78 %
INDICE BOURSIER¹⁾					
Indice S&P/TSX 60	15,23 %	7,95 %	6,60 %	7,25 %	6,66 %

- 1) Étant donné que la Société est limitée à un univers de placement spécifique et qu'elle recourt à un programme de vente d'options d'achat couvertes pour générer des revenus supplémentaires, son profil d'investissement est particulier. Toute comparaison avec d'autres indices boursiers pourrait par conséquent ne pas convenir.

APERÇU DU PORTEFEUILLE

Tous les placements au 30 novembre 2019

Nom	Pondération (%)
Groupe TMX Inc.	9,8
Banque Toronto-Dominion	8,7
BCE Inc.	8,4
Banque Nationale du Canada	8,3
Société Financière Manuvie	7,6
Corporation TC Énergie	7,4
Financière Sun Life inc.	7,3
Banque Canadienne Impériale de Commerce	6,3
Corporation Financière Power	5,8
Great-West Lifeco Inc.	5,1
Banque Royale du Canada	4,9
Banque de Nouvelle-Écosse	4,1
CI Financial Corp.	3,7
IGM Financial Inc.	3,6
Banque de Montréal	2,6
La Société de Gestion AGF Limitée	2,4
TransAlta Corporation	0,9
Total des positions acheteur en pourcentage de l'actif net	96,9
Trésorerie	3,1
Autres actifs (passifs), montant net	0,0
	100,0

L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations de portefeuille courantes de la Société. Des mises à jour trimestrielles sont disponibles.

PRIME DIVIDEND CORP.**RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

Les états financiers intermédiaires de Prime Dividend Corp. (la « Société ») ont été préparés par Quadravest Capital Management Inc. (le « gestionnaire » de la Société) et ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société. Le gestionnaire est responsable de l'information et des déclarations contenues dans ces états financiers intermédiaires ainsi que dans les autres sections du rapport semestriel.

Le gestionnaire utilise des procédures appropriées pour assurer la production d'informations financières fiables et pertinentes. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière. Les principales méthodes comptables applicables à la Société sont décrites à la note 3.

Le conseil d'administration de la Société, auquel il revient de veiller à ce que la direction assume sa responsabilité en matière de communication de l'information financière, a examiné et approuvé les présents états financiers intermédiaires.

Le gestionnaire a, sur approbation du conseil d'administration, retenu les services du cabinet d'experts-comptables PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. à titre d'auditeur indépendant de la Société. L'auditeur a effectué l'audit des états financiers de la Société selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada, lui permettant de donner aux porteurs d'actions son opinion sur les états financiers. L'auditeur a accès sans réserve au comité d'audit pour discuter de ses constatations.

**WAYNE FINCH**

Chef de la direction, président et administrateur
Quadravest Capital Management Inc.

**SILVIA GOMES**

Chef des finances
Quadravest Capital Management Inc.